

Mastanabal

F. Kherbouche



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/501>
DOI : [10.4000/encyclopedieberbere.501](https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.501)
ISSN : 2262-7197

Éditeur

Peeters Publishers

Édition imprimée

Date de publication : 29 décembre 2010
Pagination : 4664-4667
ISBN : 978-90-429-2367-6
ISSN : 1015-7344

Référence électronique

F. Kherbouche, « Mastanabal », *Encyclopédie berbère* [En ligne], 30 | 2010, document M57a, mis en ligne le 22 septembre 2020, consulté le 13 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/501> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.501>

Ce document a été généré automatiquement le 13 octobre 2020.

© Tous droits réservés

Mastanabal

F. Kherbouche

Nous devons au Professeur Jonathan Tubb, Assistant Keeper (Ancient Levant) du « Department of the Middle East » du British Museum, d'avoir pu accéder à l'inscription bilingue libyque/punique de Dougga. Le Dr. Paul Roberts, Curator du « Greek and Roman Department » nous a aimablement fourni deux clichés du bronze n° 268 (Bronze portrait of a man). Que tous deux soient ici remerciés.

- 1 A la mort de Massinissa* au début de l'année 148 av. J.-C, le royaume de Numidie fut partagé, par l'entremise de Scipion, selon les dernières volontés du défunt, entre les trois héritiers légitimes : Micipsa*, l'aîné, devint chef de l'administration, Gulussa* resta chef des armées et Mastanabal, le plus jeune, obtint la justice (Appien, *Libyca*, 106). Ce dernier avait la réputation d'être érudit en lettres grecques (Tite-Live, *Histoire romaine*, Abrégés [*Periochae*], L) et en droit (Appien, *ibid.*).
- 2 Mastanabal et Gulussa n'eurent pas une aussi longue carrière politique que Micipsa (Gsell, *HAAN*, t. VII, p. 136). Nous ignorons la date de leur mort et la fin du collège triumviral. Mais, tous deux devaient avoir déjà disparu en 139 av. J.-C. « morts de maladie » selon Salluste (*Guerre de Jugurtha*, V), lorsque fut gravée à Thugga (actuelle Dougga*) la dédicace d'un temple dédié à Massinissa, élevé par les habitants de la ville. Cette dédicace ne mentionne que le nom de Micipsa. C'est la seule inscription bilingue (libyque-punique) datée avec certitude (Dussaud 1914) qui nous soit parvenue. On observe de même l'omission de Mastanabal dans l'inscription de *Carthago Nova* (Carthagène) en Espagne, qui énumère pourtant les ancêtres de Juba II jusqu'à Massinissa (*CIL*, II, 3.417). Selon Gsell (*HAAN*, t. VIII, p. 237) « Mastanabal a été omis, soit par oubli, soit, selon Mommsen, faute d'un terme approprié pour indiquer le degré de parenté que Juba avait avec lui ». Pour V. J. Matthews (Matthews 1972), pareille omission pourrait être intentionnelle et tiendrait alors au fait que ce roi n'a pas exercé le pouvoir en jouissant des mêmes prérogatives que les autres membres de la dynastie. Le nom de Mastanabal ne figure sur aucune des inscriptions de Délos, qu'il s'agisse des comptes et inventaires des hiéropes : *ID 442*, *ID 443* et *ID 460* ou des dédicaces : *IG XI 4*, 1115 et 1116, *ID 1577*, *ID 1577bis* et *ID 1578*. Cependant, la mention de Gulussa sur *ID 1578*, et la disposition particulière des textes sur *ID 1577*, *ID 1577bis* et *ID 1578*, semblent

indiquer que ces dédicaces, gravées sur des plaques de marbre blanc formant le devant d'un grand piédestal, faisaient partie probablement d'un monument dédié au roi Massinissa et aux princes de Numidie (Hicks 1890 ; Roussel et Hatzfeld 1909 ; Durrbach 1921 ; Launey 1935 ; Baslez 1981 ; Aoulad-Tahar 2006).

- 3 Les rares données biographiques connues sur Mastanabal proviennent de l'historiographie antique ou de l'épigraphie. Nous ne connaissons aucune monnaie attribuée à Mastanabal.
- 4 Trois documents épigraphiques mentionnent Mastanabal : une stèle punique du sanctuaire d'El-Hofra (stèle n° 63, Berthier et Charlier, 1955), une inscription rhodienne (Kontorini 1975) et un catalogue panathénaïque (*Inscr. Graecae*, II², 2316, 1. 41-44).
- 5 La stèle punique d'El Hofra, datée de l'année du décès de Massinissa, contient une inscription qui cite les trois frères-rois : MIKWSAN, GULUSSAN et MASTANABA (Camps 1960). Cette inscription ne fait apparaître aucune différence entre les trois frères si ce n'est l'ordre de naissance. On note, par ailleurs, que dans *l'Epitome Historiarum* de Zonare (Zonaras, IX, 27, p. 465 a ; éd. Dindorf), l'ordre de naissance de Gulussa et de Mastanabal a été interverti.
- 6 L'inscription de Rhodes est gravée sur une base de marbre rectangulaire, socle probable d'une statue élevée par les Rhodiens en l'honneur du roi Hiempsal* II. Ce document présente le stemma d'une grande partie (202-60 av. J. -C.) de la famille royale Numide sur lequel figure Mastanabal (Μαστανάβος) (Kontorini 1975).
- 7 Ces deux inscriptions prouvent que Mastanabal fut bien roi dans son pays, reconnu hors de ses frontières, en Méditerranée orientale. Bien avant qu'il ait reçu l'attribut de roi, il avait déjà gagné la reconnaissance de l'étranger. Celle-ci est attestée avec éclat par l'inscription relevée par Ch. de Peyssonel (Fig. 1), datée de 166/165 (Ferguson 1908, p. 355) ou 158 (Tracy & Habicht 1991, p. 232), qui consacre sa victoire aux Grandes Panathénées dans la prestigieuse discipline des jeux équestres (attelage à deux poulains) (*Inscr. Graecae*, II², 2316, 1. 41-44) comme en témoigne la restitution : « A l'hippodrome [dans l'épreuve qui a eu lieu] [le premier] de tous à la course des poulains attelés par deux, MASTANBAS, fils du roi Masanassa ». Cette épreuve festive, organisée tous les quatre ans par les Athéniens en l'honneur d'Athéna poliade, était des plus prestigieuses, des personnages du plus haut rang y participaient : les fils du roi Attale, Ptolémée Philométor roi d'Égypte et son frère Physcon (Martin 1886, p. 249). Nous ignorons si ses souverains étaient présents eux-mêmes aux concours ou s'ils envoyaient chevaux et cochers pour les représenter (Tracy & Habicht 1991, p. 216). En effet, « un vainqueur dans un concours hippique n'a pas nécessairement couru lui-même, il suffit qu'il ait fait courir » (L. Robert, 1969, p. 520).
- 8 Mastanabal eut au moins deux fils restés célèbres : Jurgurtha* et Gauda*. On peut penser que c'est sans doute de son père naturel Mastanabal que le jeune Jugurtha, tient les traits décrits par Salluste (*Guerre de Jugurtha*, VI, 1) : « Dès sa jeunesse, Jugurtha, fort, beau, surtout doué d'une vigoureuse intelligence, ne se laissa pas corrompre par le luxe et la mollesse, mais, suivant l'habitude numide, il montait à cheval, lançait le trait, luttait à la course avec les jeunes gens de son âge, et, l'emportant sur tous, leur resta pourtant cher à tous ».
- 9 Le deuxième fils, Gauda, fut de santé fragile ; de naissance sans doute légitime, il ne fut désigné par Micipsa que comme héritier en seconde ligne (Sall. *Iug.* LXV, 1).

- 10 Récemment le Professeur Duane W. Roller a attribué à Mastanabal la célèbre tête en bronze (Réf. Bronze 268 – « Bronze portrait of a man » ; Fig. 2) conservée au British Museum (Roller 2002). On a désigné ce document sous différentes appellations : « Berber head », « Bronze head of North African » ou parfois « Tête d'un Libyen ». Cette tête a été retrouvée, lors des fouilles du temple d'Apollon à Cyrène en 1861, en même temps que des débris de chevaux de bronze (Laronde 1987). Ces divers éléments auraient appartenu à un quadriges. Sa présence à Cyrène s'expliquerait par les liens bien connus entre Massinissa et Ptolémée VIII, alors maître de la cité.

2316 (II 968). CATALOGVS VICTORVM PANATHENAEORVM.

c. a. 166/5.

40 [Π]ΠΩΙ ΑΚΑΜ[Π]ΙΟΝ ΘΡΑΣΥΚΛΗΣ ΑΡ[Χ]-
 ΙΚΛΕΟΥΣ ΟΙΝΕΪΔΟΣ ΦΥΛΗΣ· ΕΝ Τ[Ω]Ι Ι]-
 ΠΠΟΔΡΟΜΩΙ [Ε]Κ ΠΑΝΤΩΝ [ΣΥΝΩΡΙΔΙ]
 ΠΩΛΙΚΕΪ ΜΑΣΤΑΝΑΒΑΣ [ΒΑΣ]ΙΛΕ-
 ΩΣ ΜΑΣΑΝΑΨΟΥ· ΚΕΛ[Η]ΤΙ ΠΩΛΙ-
 45 ΚΩΙ [Β]ΑΣΙΛΕΥΣ ΠΤ[ΟΛ]ΕΜΑΪΟΣ [Β]Α-
 ΣΙΛΕ[Ω]Σ ΠΤΟΛΕΜΑΪΟΥ [ΠΡ]ΕΣΒΥΤ[ΕΡΟΣ]·

FIG. 1. EXTRAIT DE LA RESTITUTION DU CATALOGUE PANATHÉNAÏQUE N° 968 PAR CH. DE PEYSSONEL (INSCR. GRAECAE, II (968), T. 41-44) = IG II², 2316.

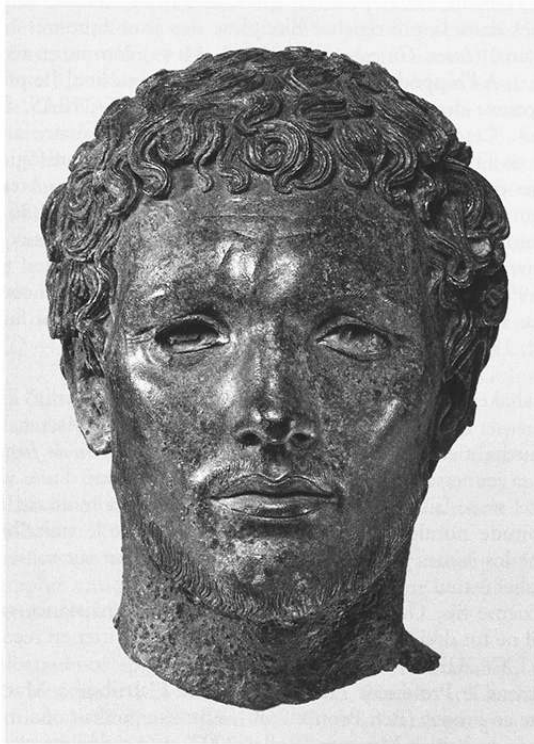


FIG. 2. TÊTE EN BRONZE CONSERVÉE AU BRITISH MUSEUM ET ATTRIBUÉE À MASTANABAL PAR DUANE W. ROLLER. HAUTEUR 30.5 CM (PHOTO BRITISH MUSEUM).

BIBLIOGRAPHIE

- AOULAD-TAHER M., « L'hellénisme dans le royaume numide au II^e siècle av. J.-C. », *Antiquités africaines*, t. 40-41, 2004-2005, Paris : CNRS, 2006, p. 35-38.
- BASLEZ M.-F., « Un monument de la famille royale de Numidie à Délos », *Revue des études grecques*, XCIV, 1981, p. 160-165.
- BERTHIER A. et CHARLIER R., *Le sanctuaire punique d'El Hofra*, Paris, Imprimerie nationale, 1955, p. 59, n° 63 (Pl. X, A).
- CAMPS G., *Massinissa ou les débuts de l'Histoire*. Libya, Archéologie-Epigraphie, VIII, 1960 [p. 233].
- DUANE W. ROLLER, « Note on the Berber head in London ». *Journal of Hellenic Studies*, 122, 2002, p. 144-146.
- DUSSAUD R., « Dédicace bilingue punique-berbère en l'honneur de Massinissa ». *BCH*, 1914, pl., fig., p. 38-43.
- DURRBACH F., *Choix d'inscriptions de Délos*, Paris, 1921 [nouvelle éd. G. Olms, New York, 1976], n° 93, p. 158-159.
- FERGUSON W., "Researches in Athenian and Delian Documents II". *Klio* 8, 1908, p. 338-355.
- GSELL St., *Histoire Ancienne de l'Afrique du Nord*, 1928, t. VII, p. 136. t. VIII, p. 237.
- HICKS E. L., "The collection of ancient marbles of Leeds", *Journal of Hellenic Studies*, 11, 1890, p. 258-259.
- KONTONOTINI V. N., « Le roi Hiempsal II de Numidie et Rhodes », *L'Antiquité Classique*, t. XLIV, 1975, p. 88-99.
- LARONDE A., *Cyrène et la Libye hellénistique*, Paris, CNRS, 1987 [p. 65]
- LAUNEY M., « Base d'un fils de Massinissa à Délos », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 59, 1935, p. 391-394.
- MARTIN A., *Les cavaliers athéniens*, Paris, Éditions E. Thorin, 1886.
- MATTHEWS V. J., "The « Libri punici » of the King Hiempsal", *American Journal of Philology*, 93 1972, p. 331, note 5.
- ROBERT L., *Opera minora selecta*, I, Ed. A. M. Hakkert, Amsterdam, 1969, 720 p.
- ROUSSEL P. et HATZFELD J., « Fouilles de Délos », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 33, 1909, p. 484-489.
- TRACY S. V. et HABICHT Ch., « New and old Panathenaic victor lists », *Hesperia*, 60, 1991, p. 187-236.

INDEX

Mots-clés : Antiquité, Biographie, Epigraphie, Histoire, Numidie, Roi